

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 octobre 2012

## FINANCEMENT SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2013 - (N° 287)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 33

présenté par  
M. Meslot et M. Christ

-----

**ARTICLE 16**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2013 prévoit de créer une taxe annuelle de 0,15 % en 2013, puis de 0,3 % en 2014 sur les pensions de retraites imposables.

Cette taxation est injuste. Le Gouvernement veut retirer du pouvoir d'achat aux retraités. La pension de retraite est souvent le gain de toute une vie de travail, souvent débutée bien tôt. Cette mesure fiscale lourde de conséquence va créer un choc économique chez les retraités qui sont pris pour cible par le Gouvernement socialiste.

Le matraquage fiscal continue sur les classes moyennes en particulier. Après la taxe sur les bières, l'augmentation de la redevance télé, la hausse du tabac, la taxation des heures supplémentaires, les socialistes au pouvoir sont en train de mettre la France et les Français à genoux !

En tout depuis 100 jours de Gouvernement socialiste, les Français ont perdu 800 euros de pouvoir d'achat annuel. La saignée continue et à l'heure où notre pays doit gagner en compétitivité économique, la France va droit dans le mur. Les retraités sont les nouvelles victimes d'un Gouvernement qui n'a rien compris à la marche du monde, et qui se moque éperdument du quotidien de celles et ceux qui ont travaillé toute une vie !

C'est le sens de l'amendement que j'ai déposé afin de supprimer cette taxe absurde qui va peser lourdement sur les pensions de retraites.